

# PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE DES CAMBRIOLAGES



CERTAINES MESURES SIMPLES À METTRE EN ŒUVRE PERMETTENT DE DISSUADER LES CAMBRIOLÉURS.

*LE DÉLINQUANT EST UN ÊTRE RATIONNEL.*

**Son objectif est d'obtenir le maximum de gain en ayant le minimum d'effort à fournir et une faible probabilité d'être identifié.**

***Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficulté d'accès.***

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir au quotidien un comportement de vigilance et de bon sens (fermer les portes et les fenêtres des locaux, ne pas laisser les clés de contact dans les véhicules...).

## **QUELQUES CONSEILS**

*La protection mécanique et électronique :*

- ☞ équipez votre porte d'un système de fermeture fiable (serrure multipoints certifiée A2P – a minima cylindre affleurant à la surface de la porte) ;
- ☞ protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux et barres de renforcement ;
- ☞ si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur).

*Les bons réflexes :*

- ☞ verrouillez la porte même lorsque vous êtes chez vous ;
- ☞ évitez de détenir une grosse somme d'argent à votre domicile ;
- ☞ lorsque vous vous absentez, ne laissez pas vos clés sous le paillason, sous une jardinière ou dans la boîte aux lettres ;
- ☞ évitez de laisser des outils à l'extérieur (tournevis, échelle, matériel électro-portatif...) qui pourraient permettre de rentrer chez vous par effraction. Fermez la porte de vos dépendances à clé ;
- ☞ marquez, photographiez et enregistrez vos objets de valeur. Ce marquage facilitera leur identification en cas de vol. Relevez la marque, le numéro de série et conservez les factures d'achat de vos appareils ;
- ☞ placez en lieu sûr et éloignez des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres ;
- ☞ sans nécessairement constater un acte délictuel, **n'hésitez pas à contacter la gendarmerie afin de signaler tout fait particulier survenu dans ou aux abords de votre domicile.** Le signalement des personnes et des véhicules est capital pour l'enquête. Observez les éléments permettant une identification : type de véhicules, direction prise, numéro d'immatriculation, nombre et description des individus, horaires...



## VOUS VOUS ABSENTEZ POUR UNE LONGUE DURÉE

Lorsque vous partez en vacances :

- ☞ pensez à prévenir vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- ☞ « faites vivre votre maison » : faites entretenir la végétation, relever votre courrier... ;
- ☞ ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence. Ne communiquez pas l'information sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...);
- ☞ remettez les clés de votre maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les ;
- ☞ dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

## SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Pensez à protéger les traces et indices à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de votre habitation (traces de pas, mégots de cigarettes, objets touchés par les malfaiteurs, etc.).

Ne touchez à rien et ne rangez surtout pas votre maison « pour ne pas montrer le désordre aux gendarmes ». Au contraire, signalez ce que les malfaiteurs ont pu déplacer ou toucher.

Leurs empreintes ou leur ADN figurent peut-être sur un objet.

|  |
|--|
|  |
|  |